

Ref : DC 2025.005

COMMUNE DE BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DEPARTEMENT
DU RHONE

ARRONDISSEMENT
DE VILLEFRANCHE

CANTON
DE BELLEVILLE-EN-
BEAUJOLAIS

OBJET :

Cité Éducative 2025

DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du : 11 mars 2025

Date de convocation du C.C.A.S. : 5 mars 2025

Nombre de Membres en exercice au jour de la séance : 17

Président : Monsieur Frédéric PRONCHERY.

Vice - Présidente : Madame Monique JACOB.

Secrétaire élu : Madame Brigitte JULIEN

Membres présents :

Mmes JACOB, BENACEUR, BIOSA, DESCOMBES, FLAMAND, JULIEN, LAVEIX,
LEDY, LEPRETRE –
Mr BERGERET, DEROT, MAHUET.

Membres absents :

Mme EL ABED-
Mrs PRONCHERY, FOREST, LICHANI (a donné pouvoir à Mme LEPRETRE),
TATU (a donné pouvoir à Mme DESCOMBES).

Sur proposition de la Vice-Présidente du CCAS, Madame Monique JACOB, en l'absence du Président du CCAS, Monsieur Frédéric PRONCHERY, empêché, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents,

Décide d'inscrire la Cité Éducative au budget 2025 :

Les montants suivants sont inscrits au Budget 2025 :

- | | |
|--------------------------------------|---------|
| - Excédent de fonctionnement reporté | 50 000€ |
| - Subvention de la commune : | 15 000€ |

Soit un total de **65 000€**

Ainsi, fait et délibéré, les jour, moi et an que dessus.
Pour Extrait Conforme



Frédéric PRONCHERY,
Président du CCAS.